

LES BONNES RAISONS DE CHOISIR OCIANE SANTÉ ÉVOLUTION



- Des packs de prestations évoluant automatiquement selon l'âge car les besoins se modifient au cours des années
- **2 niveaux de garanties possibles** sur le même contrat
- **Bonus fidélité dentaire** dès la deuxième année d'adhésion
- **Consultation de vos remboursements**, garanties, dépôt de justificatifs... depuis votre Espace Personnel sur matmut.fr ou avec l'appli **Ma Matmut**
- **Carte de tiers payant sur votre smartphone**



DES AVANTAGES EXCLUSIFS

- Les garanties « **Essentiel** », **20 % moins chères** tout en restant bien couvert
- **Pas d'avance de frais** grâce au tiers payant
- **Avantages tarifaires optiques et auditifs** chez nos opticiens et audioprothésistes partenaires
- **Cotisation gratuite pour le 3^e enfant** et les suivants de moins de 21 ans



DES SERVICES DE MÉDECINE À DISTANCE

- **Téléconsultation** pour contacter un médecin 7 j/7, 24 h/24
- Obtenir un **deuxième avis médical** en moins de 7 jours auprès d'un grand spécialiste en cas de problème de santé sérieux



DES SERVICES D'ACCOMPAGNEMENT ET BIEN-ÊTRE

- **Coaching santé en ligne** pour retrouver le sommeil, gérer son stress et maintenir son poids durablement
- **Assistance** en cas d'hospitalisation ou de pathologie lourde
- **Formation en ligne aux gestes qui sauvent**

INCLUS



L'OPTION PROTECTION HOSPITALIÈRE POUR COMPLÉTER VOTRE GARANTIE

Recevez 15 €, 30 € ou 45 €/jour d'hospitalisation pour régler vos dépenses imprévues ou compléter la prise en charge de la chambre particulière

(Indemnité versée à partir du 4^e jour d'hospitalisation, limitée à 90 jours par an, dont 30 jours en psychiatrie)

OCIANE SANTÉ ÉVOLUTION		5 FORMULES ÉVOLUTION					4 FORMULES « ESSENTIEL »
		HOSPI PLUS	ÉVOLUTION 1	ÉVOLUTION 2	ÉVOLUTION 3	ÉVOLUTION 4	
HOSPITALISATION							
Honoraires ⁽¹⁾	150 %	100 %	125 %	150 %	200 %	20 % MOINS CHÈRES ↑	
Séjour ⁽²⁾ et transport sanitaire ⁽³⁾	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %		
SOINS MÉDICAUX							
Généralistes ⁽⁴⁾ /Spécialistes ⁽⁴⁾	100 %	100 %	100 %/125 %	125 %/150 %	150 %/200 %		
Auxiliaires médicaux, infirmiers, kinés	60 % *	100 %	100 %	125 %	150 %		
Radiologie ⁽⁴⁾ et analyses médicales	100 %	100 %	100 %	125 %	150 %	Non inclus dans les formules « ESSENTIEL » *	
PHARMACIE							
Médicaments à Service Médical Rendu important	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %		
Médicaments à Service Médical Rendu modéré	30 % *	100 %	100 %	100 %	100 %	Essentiel 1, 2, 3, 4 =	
Médicaments à Service Médical Rendu faible	15 % *	100 %	100 %	100 %	100 %		
OPTIQUE							Remboursements identiques aux formules Évolution 1, 2, 3, 4
Paire de lunettes -18 ans ⁽⁵⁾							
1 monture + 2 verres simples	60 % *	100 %	75 €	100 €	125 €		
1 monture + 2 verres complexes	60 % *	100 %	200 €	225 €	250 €		
Paire de lunettes +18 ans ⁽⁵⁾							
1 monture + 2 verres simples	60 % *	100 %	125 €	150 €	200 €		
1 monture + 2 verres complexes	60 % *	100 %	200 €	275 €	375 €		
1 monture + 2 verres très complexes	60 % *	100 %	250 €	350 €	450 €		
Paire de lunettes 55 ans et plus ⁽⁵⁾							
1 monture + 2 verres simples	60 % *	100 %	225 €	250 €	300 €		
1 monture + 2 verres complexes	60 % *	100 %	300 €	375 €	475 €	Seuls les médicaments à effet modéré ou faible et les prestations de confort ne sont pas pris en charge par Ociane Groupe Matmut * ↓	
1 monture + 2 verres très complexes	60 % *	100 %	350 €	450 €	550 €		
Lentilles remboursées ou non							
Forfait par an	60 % *	100 %	100 %	100 %	100 %		
			+ 75 €	+ 100 €	+ 125 €		
DENTAIRE							
Soins dentaires	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %		
Inlay-Onlay	70 % *	100 %	100 %	125 %	150 %		
Couronne fixe sur dent du sourire ⁽⁶⁾ Forfait par dent	70 % *	100 %	150 €	250 €	400 €		
Couronne fixe sur dent non visible ⁽⁶⁾ Forfait par dent	70 % *	100 %	75 €	150 €	300 €		
Plafond couronnes fixes Bonus après 12 mois dans la garantie ⁽⁷⁾	-	-	2 puis 4 dents/an	2 puis 4 dents/an	2 puis 4 dents/an		
Autres prothèses, inlay-core, bridge	70 % *	100 %	150 %	200 %	300 %		
+ PACK ENFANT (jusqu'à 15 ans)							
Orthodontie	-	200 €/semestre					
+ PACK JEUNE (de 16 à 28 ans)							
Orthodontie remboursée ou non	-	200 €/semestre					
+ PACK ADULTE (de 29 à 54 ans)							
Dentaire non remboursé ^(a) : prothèse ^(b) , implant racine, parodontie, orthodontie	-	300 € puis 400 €/an après 12 mois dans la garantie					
+ PACK SENIOR (55 ans et plus)							
Dentaire non remboursé ^(a) : prothèse ^(b) , implant racine, parodontie, orthodontie	-	300 € puis 400 €/an après 12 mois dans la garantie					

OCIANE SANTÉ ÉVOLUTION		5 FORMULES ÉVOLUTION					4 FORMULES « ESSENTIEL »
		HOSPI PLUS	ÉVOLUTION 1	ÉVOLUTION 2	ÉVOLUTION 3	ÉVOLUTION 4	
🔊 APPAREILLAGE							
Prothèse auditive ⁽⁸⁾	- 55 ans	60 % *	100 %	100 % + 75 €	100 % + 100 €	100 % + 150 €	
Forfait en €/oreille/an	+ 55 ans	60 % *	100 % + 100 €	100 % + 175 €	100 % + 200 €	100 % + 250 €	
Prothèses externes prises en charge par la Sécurité sociale (mammaires, capillaires, oculaires)		60 % *	100 % + 50 €	100 % + 75 €	100 % + 100 €	100 % + 150 €	
Forfait par acte							
Autres prothèses et appareillage		60 % *	100 %	100 %	125 %	150 %	
🏃 SPORT SUR ORDONNANCE ⁽⁹⁾		100 €	100 €	200 €	300 €	400 €	
🛋 CONFORT							
Médecines douces (ostéopathie, chiropraxie, diététique, podologie, psychologie, hypnose, naturopathie, acupuncture, sophrologie, microkinésithérapie, réflexologie plantaire, étiopathie) ⁽¹⁰⁾	-		30 € x 1 acte	30 € x 2 actes	30 € x 3 actes	40 € x 4 actes	
Forfait par an							
Chambre particulière ⁽¹¹⁾	-	-	-	35 €	55 €	65 €	
Forfait par nuit							
Chambre particulière en ambulatoire ⁽¹¹⁾	-	-	-	10 €	20 €	30 €	
Forfait par jour							
Chirurgie corrective de l'œil ⁽¹²⁾	-	-	-	-	150 €	200 €	
Forfait par œil							
Cure thermique ⁽¹³⁾	70 % *		100 %	100 %	100 %	100 %	
👤 AUTRES PRESTATIONS DES PACKS ÉVOLUTIFS EN FONCTION DE L'ÂGE							
+ PACK ENFANT (jusqu'à 15 ans)							
Lit accompagnant	-				20 €/nuit		
Homéopathie/phytothérapie prescrite ^(c)	-				30 €/an		
+ PACK JEUNE (de 16 à 28 ans)							
Contraception (pilules, pilule du lendemain, patchs, anneau contraceptif, préservatifs) et test de grossesse	-				30 €/an		
Sevrage tabagique ^(d)	-				90 €/an		
Vaccins non remboursés ^(e)	-				30 €/an		
Bouchons d'oreille ^(f)	-				15 €/an		
+ PACK ADULTE (de 29 à 54 ans)							
Contraception (pilules, pilule du lendemain, patchs, anneau contraceptif, préservatifs) et test de grossesse	-				30 €/an		
Sevrage tabagique ^(d)	-				90 €/an		
+ PACK SENIOR (55 ans et plus)							
Cure thermique ⁽¹³⁾	-				100 €/an		
Ostéodensitométrie non remboursée	-				45 €/an		
Aide aux aidants familiaux : assistance et accompagnement ^(g)	-				Incluse		

20 %
MOINS
CHÈRES

↓

Non inclus
dans les
formules
« ESSENTIEL » *

* Remboursement de la Sécurité sociale seulement.

Les pourcentages indiqués représentent la part de Sécurité sociale + la part **Ociane**. Ils s'appliquent sur la Base de Remboursement de la Sécurité sociale, c'est-à-dire le prix de référence des soins fixés par l'Assurance Maladie.

HOSPITALISATION

- (1) Actes de chirurgie, d'anesthésie, d'obstétrique, d'échographie et actes techniques médicaux. Y compris la participation forfaitaire pour les actes coûteux. Pour les niveaux 2 à 4, le taux de prise en charge indiqué s'applique aux actes et soins réalisés par des médecins ayant adhéré à l'Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM et OPTAM-CO). Ce taux est minoré de 20 % pour les médecins non adhérents.
- (2) Frais de séjour : 100 %, durée illimitée. Forfait hospitalier : 20 €/jour sauf psychiatrie (15 €/jour), durée illimitée sauf 90 jours pour les établissements médico-sociaux, MAS et EPHAD non pris en charge.
- (3) Transports acceptés par la Sécurité sociale et à condition qu'ils soient liés à un acte ou à une hospitalisation ayant fait l'objet d'une prise en charge par la mutuelle.

SOINS MÉDICAUX

- (4) Y compris la participation forfaitaire pour les actes coûteux. Hors parcours de soins coordonnés, la prise en charge est limitée à 100 % de la Base de Remboursement hors majoration du ticket modérateur appliquée par la Sécurité sociale. Pour les niveaux ayant des dépassements d'honoraires (supérieur à 100 %), le taux de prise en charge indiqué s'applique aux actes et soins réalisés par des médecins ayant adhéré à l'Option de Pratique Tarifaire Maîtrisée (OPTAM et OPTAM-CO). Ce taux est minoré de 20 % pour les médecins non adhérents.

OPTIQUE

- (5) Forfait versé en plus du remboursement de la Sécurité sociale pour une paire de lunettes (1 monture + 2 verres) dans la limite des montants suivants :

ÉVOLUTION/ESSENTIEL

	2	3	4
Lunettes -18 ans :			
Monture	25 €	30 €	35 €
Verre simple (par verre)	25 €	35 €	45 €
Verre complexe (par verre)	87,50 €	97,50 €	107,50 €
Lunettes +18 ans :			
Monture	45 €	55 €	75 €
Verre simple (par verre)	40 €	47,50 €	62,50 €
Verre complexe (par verre)	77,50 €	110 €	150 €
Verre très complexe (par verre)	102,50 €	147,50 €	187,50 €
Lunettes 55 ans et plus :			
Monture	45 €	55 €	75 €
Verre simple (par verre)	90 €	97,50 €	112,50 €
Verre complexe (par verre)	127,50 €	160 €	200 €
Verre très complexe (par verre)	152,50 €	197,50 €	237,50 €

Forfait versé dans la limite d'une paire de lunettes tous les 24 mois à partir de la date d'achat ou tous les 12 mois pour les mineurs ou en cas de renouvellement de l'équipement justifié par une évolution de la vue. Verre simple : simple foyer dont la sphère est comprise entre -6,00 et +6,00 dioptries et dont le cylindre est inférieur ou égal à +4,00 dioptries. Verre complexe : verre simple foyer dont la sphère est hors zone de -6,00 à +6,00 dioptries ou dont le cylindre est supérieur à +4,00 dioptries et verre multifocal ou progressif. Verre très complexe : verre multifocal ou progressif sphéro-cylindrique pour adulte dont la sphère est hors zone de -8,00 à +8,00 dioptries ou verre multifocal ou progressif sphérique dont la sphère est hors zone de -4,00 à +4,00 dioptries.

DENTAIRE

- (6) Par « dents du sourire » on entend 8 dents par mâchoire : les 2 incisives centrales, les 2 incisives latérales, les 2 canines et les 2 premières prémolaires ; les autres dents sont considérées comme étant des « dents non visibles ».
- (7) Remboursement maximum par année civile. Le bonus est accordé après 12 mois d'ancienneté dans la garantie. Au-delà du plafond accordé en nombre de dents, prise en charge à 100 % de la Base de Remboursement de la Sécurité sociale.

APPAREILLAGE

- (8) Entretien, réparation prothèses auditives : 100 % de la Base de Remboursement de la Sécurité sociale.

SPORT SUR ORDONNANCE

- (9) Forfait sur prescription médicale et facture acquittée d'un professionnel de sport agréé APA (Activité Physique Adaptée) ou certifié par une fédération sportive pour les adhérents en Affection Longue Durée.

CONFORT

- (10) Forfait global valable pour les actes non remboursés par la Sécurité sociale et chez les praticiens diplômés.
- (11) La prise en charge de la chambre particulière est limitée à 30 jours par an en convalescence, rééducation, psychiatrie et établissements médico-sociaux, illimitée en chirurgie et médecine et non prise en charge en MAS et EPHAD. **Ociane** prend en charge la chambre particulière en ambulatoire (sans nuitée) dans le cadre d'une hospitalisation incluant obligatoirement un acte de chirurgie (ADC) ou un acte technique médical (ATM) et un acte d'anesthésie (ADA).
- (12) Chirurgie au laser, implant ou lentille intraoculaire.
- (13) La garantie Cure thermale prend en charge les frais liés à des cures thermales donnant lieu à un forfait de surveillance médicale versé par l'Assurance Maladie.

RENOIS SPÉCIFIQUES AUX PACKS

- (a) Remboursement maximum par année civile. Le forfait maximum est accordé après 12 mois d'ancienneté dans la garantie.
- (b) Prothèses dentaires non remboursées par la Sécurité sociale : couronne provisoire (y compris bridge provisoire, couronne provisoire sur implant, inter de bridge provisoire, appareil mobile provisoire), couronne sur dent saine.
- (c) Pharmacie prescrite mais non prise en charge par la Sécurité sociale.
- (d) Substituts nicotiniques (patchs, gommes à mâcher...) ou produits pharmaceutiques remboursables par la Sécurité sociale.
- (e) Vaccin anti-grippe : 100 % sur prescription médicale en dehors de la période de prise en charge de la Sécurité sociale.
- (f) Bouchons d'oreille : forfait versé sur facture acquittée.
- (g) Garantie Aide aux aidants assurée par la **Matmut** et réalisée par IMA GIE.

Ces garanties sont conformes à la législation en vigueur sur les contrats responsables (sauf HOSPI PLUS) et répondent aux exigences de prise en charge du ticket modérateur telles que définies par le décret 1374 du 18/11/2014, notamment en cas de dépassement des forfaits indiqués dans le tableau des garanties. **Ociane** prend en charge la franchise appliquée sur les actes techniques médicaux égaux ou supérieurs à 120 €. Les forfaits sont versés par année civile (sauf mention contraire), sur présentation de l'original de la facture nominative acquittée et détaillée par acte.

Seuls sont pris en charge les soins, actes médicaux ou hospitalisations réalisés après la date d'effet de l'adhésion ou de modification de garantie.

Assureur de la garantie santé : Mutuelle **Ociane** - Mutuelle soumise aux dispositions du Livre II du Code de la Mutualité. N° SIREN 434 243 085. Siège social : 35 rue Claude Bonnier 33054 Bordeaux Cedex.

Statuts et Règlement Mutualiste disponibles sur matmut.fr.

Matmut - Mutuelle assurance des travailleurs mutualistes - Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des Assurances. Siège social : 66 rue de Sotteville 76100 Rouen.

Téléconsultation Medaviz : service mis en œuvre par SAS Podalire au capital social de 67 840 € - 807 414 024 RCS Paris - Siège social : 10 rue de Penthièvre 75008 Paris.

Deuxiemeavis.fr : plateforme web www.deuxiemeavis.fr est éditée par la société CARIANS, Société par Actions simplifiée au capital social de 108 030 € - 803 657 717 RCS Paris. Siège social : c/o Paris Santé Cochin - 29 rue du Faubourg Saint-Jacques, 75014 Paris.

Optistya/Audistya : services mis en œuvre par Egareseaux, SAS unipersonnelle au capital social de 50 000 € - 808 130 140 RCS Paris - Siège social : 3 square Max Hymans 75748 Paris Cedex 15.

Salvum - Formation en ligne de secourisme. Décision d'Agrément N° PSC1 - 1711 A90 du 22 novembre 2017 - Ministère de l'Intérieur - SAS au capital social de 310 420 € - 801 777 541 RCS Meaux - Siège social : 1 avenue Christian Doppler 77700 Serris.

Coaching santé délivré par **MetaCoaching** : SAS au capital social de 383 299 € - 513 782 003 RCS Paris - Siège social : 65 rue Saint-Charles 75015 Paris.

Assistance : prestations réalisées par IMA GIE, groupement d'intérêt économique au capital social de 3 547 170 € - 433 240 991 RCS Niort. Siège social : 118 avenue de Paris 79000 Niort.

Document non contractuel. L'ensemble des garanties évoquées dans ce document s'applique dans les limites et conditions définies au contrat.

Studio Matmut - Crédits photos : © contrastwerkstatt, © vadmymdrobot - Fotolia.com, ©goodluz, © Photographie.eu - AdobeStock, ©Westend61 - GettyImages.



CONSULTATION CHEZ UN MÉDECIN SPÉCIALISTE DE SECTEUR 2 ⁽⁴⁾

(dont la Base de Remboursement (BR) de la Sécurité sociale est de 30 €*)

Prix de la consultation : 45 €

ÉVOLUTION/ESSENTIEL	1	2	3	4
Remboursement Sécurité sociale (70 % BR) - 1 € de participation forfaitaire	20 €	20 €	20 €	20 €
Remboursement Ociane	9 €	15,25 €	21,50 €	24 €
Reste à charge	16 €	9,75 €	3,50 €	1 €

* 30 € dont 5 € de majoration spécialiste prise en charge à 100 % quel que soit le niveau de garantie. La prise en charge des dépassements d'honoraires s'applique sur les 25 € restants.



COURONNE FIXE SUR DENT NON VISIBLE

(dont la Base de Remboursement (BR) de la Sécurité sociale est de 107,50 €)

Prix de la couronne : 350 €

ÉVOLUTION/ESSENTIEL	1	2	3	4
Remboursement Sécurité sociale (70 % BR)	75,25 €	75,25 €	75,25 €	75,25 €
Remboursement Ociane	32,25 €	75 €	150 €	274,75 €
Reste à charge	242,50 €	199,75 €	124,75 €	0 €



PAIRE DE LUNETTES ADULTE 18-54 ANS – VERRES SIMPLES

Prix des lunettes : 175 €

(monture : 70 € + 2 verres : 105 €)

ÉVOLUTION/ESSENTIEL	2		3		4	
	Monture	Verres	Monture	Verres	Monture	Verres
Forfait Ociane ⁽⁵⁾	45 €	80 €	55 €	95 €	75 €	125 €
Remboursement Sécurité sociale	1,70 €	2,75 €	1,70 €	2,75 €	1,70 €	2,75 €
Remboursement Ociane	45 €	80 €	55 €	95 €	68,30 €	102,25 €
Reste à charge	45,55 €		20,55 €		0 €	



PAIRE DE LUNETTES ADULTE 55 ANS ET PLUS – VERRES COMPLEXES

Prix des lunettes : 372,04 €

(monture : 76,70 € + 2 verres : 295,34 €)

ÉVOLUTION/ESSENTIEL	2		3		4	
	Monture	Verres	Monture	Verres	Monture	Verres
Forfait Ociane ⁽⁵⁾	45 €	225 €	55 €	320 €	75 €	400 €
Remboursement Sécurité sociale	1,70 €	11,34 €	1,70 €	11,34 €	1,70 €	11,34 €
Remboursement Ociane	45 €	255 €	55 €	284 €	75 €	284 €
Reste à charge	59 €		20 €		0 €	